



FICHE D'INFORMATION

OBJECTIF 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

LES FAITS

- » Seulement 18 des 113 pays qui ne sont pas parvenus à la parité des sexes dans les écoles primaires et secondaires avant la date butoir de 2005, ont des chances d'atteindre cet objectif d'ici 2015.
- » Les filles comptent pour 55 pour cent de la population non-scolarisée.
- » Depuis 2000, le pourcentage de sièges parlementaires tenus par des femmes n'est passé que de 13,5 à 17,9 pour cent. Les femmes occupent au moins 30 pour cent des sièges parlementaires dans 20 pays, dont aucun ne se situe toutefois en Asie.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les portes de l'école se sont ouvertes pour les filles dans presque toutes les régions, car de nombreux pays ont réussi à promouvoir l'éducation des filles dans le cadre d'initiatives destinées à améliorer la scolarisation en général. De 2000 à 2006, le taux de scolarisation des filles dans le cycle primaire a progressé plus rapidement que celui des garçons dans toutes les régions en développement. Deux pays sur trois sont ainsi parvenus à atteindre la parité dans l'enseignement primaire.

En dépit de succès apparents, surtout en ce qui concerne la fréquentation scolaire dans le cycle primaire, des disparités entre les sexes persistent de façon évidente dans certaines régions. L'Afrique subsaharienne, l'Océanie et l'Asie occidentale enregistrent les plus grosses différences entre filles et garçons en ce qui concerne les effectifs au niveau du primaire. Étant donné la façon dont les choses progressent à l'heure actuelle, la cible de l'Objectif 3 visant à éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire, de préférence avant 2005, et, à tous les niveaux, au plus tard en 2015, est encore loin d'être atteinte.

Le fait de ne pas avoir accès à l'eau et aux installations sanitaires a un impact marqué sur les femmes et les filles. Dans beaucoup de régions du monde, elles sont obligées de passer le plus clair de leur journée à aller puiser de l'eau, et il arrive souvent que les enfants, surtout les filles, n'aillent pas à l'école parce que les établissements scolaires ne disposent pas de sanitaires privés et décents.

Les femmes ont accès à des sources de revenus comme jamais auparavant. Globalement, elles occupent près de 40 % des emplois rémunérés dans les secteurs non agricoles, contre 35 % en 1990. Mais près de deux tiers des femmes du monde en développement détiennent des emplois précaires, qu'elles soient à leur compte ou travailleuses familiales non rémunérées. En Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, ce type de travail représente plus de 80 % des emplois féminins.

Les femmes occupent au moins 40 pour cent des sièges dans cinq législatures : Rwanda (48,8 %), Suède (47 %), Cuba (43,2 %), Finlande (41,5 %) et Argentine (40 %). Mais elles représentent moins de 10 % des parlementaires dans un tiers des pays du monde. En dépit d'une plus grande participation parlementaire, les femmes restent largement absentes au sein des plus hautes instances gouvernementales. En janvier 2008, sept des 150 chefs d'État élus et huit des 192 chefs de gouvernement des États membres des Nations Unies étaient de sexe féminin.

En dépit de certaines avancées, la violence envers les femmes continue de faire obstacle à la réalisation des OMD. Selon certaines études, les incidents liés à la violence à l'égard des femmes peuvent avoir pour effet une perte de revenus équivalente à 25 à 30 pour cent du budget mensuel des ménages pauvres. Même si près de la moitié des pays ont à présent des lois qui portent spécifiquement sur la violence domestique, leur mise en œuvre reste parfois problématique.

CE QUI A MARCHÉ

1. La constitution du **Rwanda**, adoptée en 2003, réserve un minimum de 30 pour cent des sièges parlementaires et autres postes de leadership aux femmes. À l'heure actuelle, le Rwanda a la plus grande proportion de femmes parlementaires au monde, celles-ci représentant près de 50 pour cent des élus à la Chambre des députés et environ 35 pour cent au Sénat. Les femmes occupent 36 pour cent des postes au sein du gouvernement. En 2005, le Rwanda a atteint son objectif de réduire à néant les disparités entre filles et garçons dans l'éducation primaire et l'écart entre les sexes est proche de zéro pour l'alphabétisation. L'**Algérie** a, elle aussi, atteint la parité des sexes au niveau de l'école primaire et le pourcentage de filles y excède celui des garçons au niveau secondaire et dans les études supérieures.

2. La Fondation Bill et Melinda Gates a récemment accordé 19 millions de dollars à un projet qu'appuie le PNUD et qui fait appel à une technologie bon marché pour améliorer la productivité et les revenus des agricultrices au **Burkina Faso**, au **Mali** et au **Sénégal**, trois pays africains faisant partie des pays les moins avancés. La pièce maîtresse de ce projet est une plate-forme multifonctionnelle composée d'un moteur diesel monté sur un châssis auquel peuvent être raccordés toutes sortes d'outils, notamment une meule à grain, une décortiqueuse, un chargeur de batterie et divers outils de menuiserie-charpenterie. De telles « plate-formes » produisent de l'électricité pour l'éclairage et la réfrigération, ainsi que la puissance mécanique nécessaire pour le traitement des récoltes et le pompage de l'eau potable. Elles accomplissent également des tâches comme piler et décortiquer le sorgho, le millet, le maïs et autres céréales, un travail fastidieux que les femmes et les filles accomplissaient auparavant avec un mortier et un pilon, ou une meule, en plus du temps qu'elles devaient passer à récolter du bois pour le feu et à aller puiser de l'eau. Les femmes ont commencé à consacrer les heures de liberté que leur procure cette nouvelle technologie à des cours d'alphabétisation et à des activités rentables, dont la création de petites entreprises agricoles. Au bout de quelques années, la majorité des femmes interrogées dans les villages équipés de ces plate-formes avaient vu leurs revenus tripler. Environ 94 pour cent d'entre elles ont appris à lire et à écrire, contre 62 pour cent dans les villages sans plate-formes.

3. Depuis 1991, un nombre croissant d'associations de femmes et d'organisations issues de la société civile dans **plus de cent pays** participent à la campagne « 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes ». Elles s'attaquent ainsi à toutes les formes de violence dirigée contre les femmes, telles que la violence domestique, la violence sexuelle dans les conflits armés et les mutilations génitales féminines. Ces « 16 jours » commencent le 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, pour se terminer le 10 décembre, Journée des droits de l'homme. S'appuyant sur le travail mené pendant des dizaines d'années par ces militantes, le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a lancé en février 2008 une campagne pluriannuelle pour intensifier les actions visant à mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des filles, et à veiller à ce que les décideurs politiques au plus haut niveau fassent le nécessaire pour prévenir et éradiquer celle-ci.

QUE FAUT-IL FAIRE ?

» Lancer des actions à plus grande échelle, augmenter les ressources financières et appuyer les pouvoirs publics pour accélérer la réalisation des cibles des OMD qui profitent équitablement aux deux sexes et autonomisent les femmes et les filles, et veiller à ce qu'elles aient accès à l'éducation et aux services de santé, au plein emploi et à un travail décent, à une participation égale dans la vie politique et les processus de décision dans tous les secteurs.

- » Encourager l'esprit d'entreprise chez les femmes, surtout dans les zones rurales, notamment en améliorant leur accès à la propriété et aux actifs économiques, au microfinancement, aux moyens de production agricoles tels que les semences et les engrais, à la formation et aux marchés.
- » Lancer des réformes juridiques qui garantissent aux femmes le droit à la terre et à la propriété.
- » Sensibiliser le public pour réduire les responsabilités ménagères des filles et prévenir le mariage et les grossesses précoces.
- » Adopter des lois détaillées contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et appuyer les campagnes de sensibilisation visant à prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles.
- » Augmenter les apports financiers afin de fournir des services adéquats et permettre aux femmes victimes de violences d'obtenir justice et réparation.
- » Créer un environnement favorable pour encourager la scolarisation des filles et réduire le taux d'absentéisme ou d'abandon.
- » Engager plus d'enseignantes qui pourront servir de modèles et promouvoir la scolarisation des filles.
- » Promouvoir des programmes scolaires faisant place aux femmes et fournir des programmes de sensibilisation aux différences hommes-femmes pour les enseignants et le personnel scolaire.
- » Veiller à ce que les filles bénéficient de transports pour se rendre à l'école et en revenir.
- » Fournir des sanitaires séparés pour les filles et les garçons.
- » Améliorer l'éducation non-formelle pour les femmes et les filles, comme des formations professionnelles, l'apprentissage de compétences ou des programmes d'alphabétisation.
- » Ratifier et appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les Conventions de l'OIT sur l'égalité de rémunération, la discrimination à l'égard des femmes, les travailleurs ayant des responsabilités familiales et la protection de la maternité.
- » Intensifier les initiatives visant à faire appliquer les principes du travail décent, comme la sécurité sociale ou la protection contre le harcèlement.
- » Améliorer la participation des femmes à tous les niveaux de gouvernement et leur rôle dans d'autres postes de décision dans le domaine judiciaire, le secteur privé, la société civile et les médias.

Sources : *Passer à l'action pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement*, Note d'information du Secrétaire général pour la réunion de haut niveau sur les OMD, Nations Unies, New York, le 25 septembre 2008 ; *Rapport 2008 sur les objectifs du Millénaire pour le développement*, Nations Unies ; site web sur le suivi des OMD : <http://www.mdgmonitor.org/> (en anglais), PNUD ; *Rapport annuel 2008 du PNUD* ; page web sur les femmes dans les parlements nationaux : <http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm> (en anglais), Union interparlementaire ; UNIFEM, <http://www.unifem.org/campaigns/vaw/16days.php> (en anglais) ; Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes : <http://www.un.org/french/women/endviolence/> ; FNUAP, <http://www.unfpa.org/endingviolence>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter mediainfo@un.org ou consulter www.un.org/french/millenniumgoals/